

Animateur en pastorale scolaire (H ou F) - Institution Sainte Marthe - Notre Dame
--

Présentation de l'Institution

L'Institution Sainte Marthe - Notre Dame est un ensemble scolaire sous tutelle diocésaine. L'école Sainte Marthe, le collège et le lycée professionnel Sainte Marthe sont réunis sur le site de Cuers. L'école Notre Dame se situe à Solliès-Pont.

L'animateur en pastorale intervient sur le collège et le lycée professionnel.

Présentation du poste

La mission s'inscrit dans le projet d'établissement, dans le projet pastoral du collège et lycée professionnel et dans les orientations diocésaines.

L'animateur en pastorale scolaire est sous l'autorité du Chef d'établissement 2D qui est également le Chef d'établissement coordinateur. Il participe au conseil d'établissement, au conseil pastoral et au conseil disciplinaire.

Prise de poste au 01/09/2023

Mission

- Animer la pastorale des unités pédagogiques, préparer les séances, les célébrations, les retraites et pèlerinage.
- Organiser et participer aux divers temps forts de l'année.
- Préparer les jeunes aux sacrements en lien avec le prêtre accompagnateur.
- Proposer des actions de solidarité et de service.
- Assurer une présence auprès des jeunes et des adultes, favoriser les rencontres, être à l'écoute de chacun. Assurer le point écoute.

- Organiser les interventions d'EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle), communiquer avec les familles, faire le lien avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement catholique.
- Faire le lien avec les familles, les intervenants extérieurs, les paroisses d'appartenance des élèves, les partenaires du diocèse.
- Veiller à se former régulièrement en participant notamment aux actions proposées au sein du diocèse.

Profil recherché

- Connaissance et adhésion au projet éducatif de l'Enseignement catholique et donc de l'Eglise.
- Adhésion aux orientations pastorales diocésaines.
- Dynamisme, accueil, ouverture, écoute, empathie, bienveillance, disponibilité.
- Faire preuve de discernement.
- Force de proposition.
- Capacité à animer des célébrations.

Rémunération

- CDI Temps partiel 50% annualisé
- Barème de la Convention Collective des établissements privés

Candidature à envoyer (CV et lettre de motivation) avant le 23/06/2023
A l'attention du Chef d'établissement coordinateur à l'adresse suivante
direction.cuers.sollies@ndstm.com

Institution Sainte Marthe - Notre Dame
13 place du Général de Gaulle 83390 CUERS 04.94.28.61.02

Accès à l'établissement par la rue Sainte Marthe